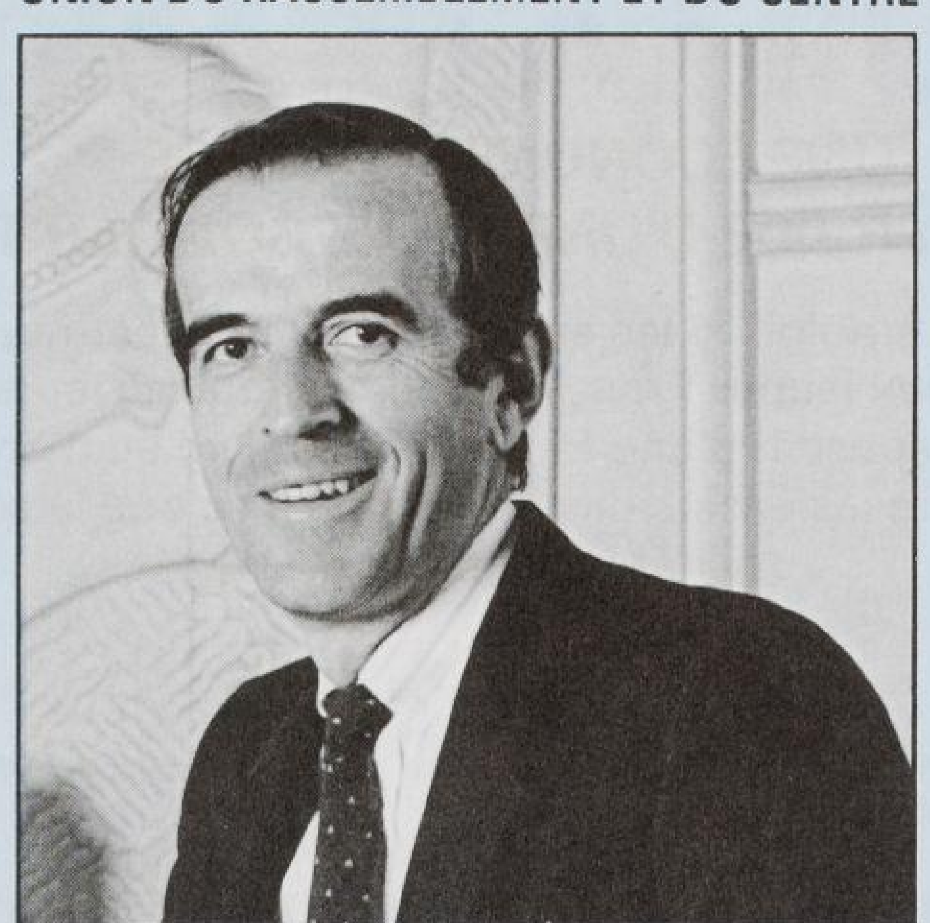
Elections Législatives de 1988 • **REPUBLIQUE FRANÇAISE** • 7e circonscription du Finistère

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE



AMBROISE GUELLEC

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez été très nombreux à m'apporter votre soutien dès le premier tour de l'élection législative, et je vous en remercie chaleureusement.

L'enjeu de cette élection ne se limite pas à une candidature ou à ma personne. Elle conditionne, dans une large mesure, notre avenir quotidien, ainsi que celui de nos enfants et de nos proches.

Les résultats du premier tour ont montré que je représente, avec Joël PERROT, la capacité de rassembler et d'agir ici, chez nous.

Vous me connaissez.
Vous savez que, comme je l'ai toujours fait, je me battrai avec détermination pour notre région.

Avec vous, je continuerai à la servir.

Pour cela, j'ai besoin de vous. Je compte sur votre confiance.

Dimanche, ensemble nous gagnerons.

Guellec



JOËL PERROT

POUR LA FRANCE

UNE ECONOMIE EFFICACE AU SERVICE D'UNE VRAIE SOLIDARITE

Nous recréerons des emplois si les entreprises sont encouragées à se développer. Nous permettrons aux jeunes Français de rivaliser avec leurs futurs concurrents européens s'ils disposent d'une formation adaptée au marché de l'emploi. Nous lutterons contre les exclusions en veillant à ce que la société française soit généreuse et fraternelle.

POUR NOTRE REGION

DES HOMMES DE CŒUR ET DE DETERMINATION AU SERVICE DE TOUS POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX

NOS DOSSIERS PRIORITAIRES :

- Poursuivre le désenclavement de notre région en améliorant les voies de communication routières et aériennes.
- Multiplier les structures d'accueil pour les entreprises (industrielles, commerciales, artisanales), en particulier par des initiatives de coopération intercommunale.
- Adapter l'enseignement aux besoins de l'économie et, en priorité, favoriser l'ouverture de sections techniques correspondant aux emplois offerts.
- Préserver et mettre en valeur notre environnement.
- Soutenir le secteur agricole en assurant une juste valorisation des productions et en favorisant l'installation de jeunes bien formés.
- Poursuivre le développement des activités maritimes : modernisation de la formation et des flottilles de pêche, équipements portuaires, valorisation de la filière du poisson.
- Favoriser le développement touristique en étroite collaboration avec les professionnels.
- Porter une attention prioritaire aux plus défavorisés. Renforcer les possibilités d'hébergement des personnes âgées.

AVEC VOUS, NOUS LE FERONS

AMBROISE GUELLEC

UNION DU RASSEMBLEMENT ET DU CENTRE

SUPPLEANT : JOËL PERROT,
Président du Comité local des pêches de Douarnenez,
ancien patron-pêcheur - responsable d'une société coopérative

VU LE CANDIDAT

Imprimerie Tanguy, Pont-l'Abbé